

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



**Rapport d'évaluation externe de la Licence
Administration économique et sociale (AES) parcours
administration et gestion des territoires du pôle Sciences
Economiques Juridique et de l'Administration (SEJA) de
l'université virtuelle du Sénégal (UVS)**

Equipe d'évaluateurs :

- M. Moussa ZAKI, Professeur assimilé, Président ;
- M. Serigne Ahmadou GAYE, Maitre de conférences titulaire, Membre ;
- M. Malick SOW, Administrateur Civil principal, Membre.

Signature :
Pour l'Equipe, le Président

Pr. Moussa ZAKI
Agrégé des Facultés de Droit
Université Gaston Berger
Saint-Louis (SENEGAL)

Décembre 2022

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1- Présentation de l'EPES et du programme évalué	3
2- Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3- Description de la visite sur site	5
4- Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	7
5- Points forts du programme	16
6- Points faibles du programme	17
7- Appréciations générales	17
8- Recommandations à l'établissement	18
9- Recommandations à l'ANAQ-Sup	18
10- Proposition de décision	18

Introduction

1- Présentation de l'EPES et du programme évalué

Dans le cadre de la politique d'élargissement de la carte universitaire, l'Etat du Sénégal a créé l'UVS (Université virtuelle du Sénégal) en 2013 par le décret n°2013-1294. Celui-ci lui attribue le statut d'établissement d'enseignement supérieur public avec comme objectif de fournir un enseignement à distance et de transmettre le savoir à travers les TIC.

En plus des missions classiques attribuées aux universités existantes, qui sont entre autres : assurer la formation continue, l'enseignement, la recherche, l'UVS se donne pour ambition d'effectuer la recherche scientifique et technologique, l'orientation et l'insertion professionnelle ainsi que la promotion de l'enseignement à distance.

L'offre de formation à l'UVS est répartie dans les trois pôles de formation suivants : le Pole Sciences, Technologies et numériques, le pole lettres, sciences humaines et de l'éducation et le pôle sciences juridiques, politiques, économiques et de l'administration, dans lequel est logé la licence Administration économique et sociale, soumise à évaluation externe par les experts.

Présentation du programme d'études en Licence Administration, économique et sociale.

Cette licence est une formation composite de trois axes professionnels majeurs que sont : le droit, l'économie et la gestion. Elle vise un objectif général, articulé autour des objectifs spécifiques.

- Objectif général

La licence AES est une licence générale destinée aux étudiants intéressés par le droit, les sciences économiques et sociales, ainsi que la gestion. Elle propose une formation académique et pluridisciplinaire, composée des enseignements fondamentaux, complétés par des enseignements pratiques (anglais, méthodes quantitatives, informatique...). Elle donne aussi, des bases pour se préparer aux concours administratifs nationaux et internationaux.

- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la licence AES se déclinent comme suit :

- Proposer une formation pluridisciplinaire,
- Se forger une solide culture générale,

- Permettre la poursuite d'études en master par l'acquisition d'un niveau suffisant,
- Préparer les étudiants à plusieurs types de concours du secteur économique,
- Permettre de déboucher sur des formations professionnelles diverses et variées,
- Permettre aux étudiants de correspondre aux tendances actuelles du marché du travail en étant aptes à s'adapter à diverses situations du fait de leur polyvalence et de leurs compétences.
- Acquérir une solide culture générale dans le domaine des sciences humaines et sociales,
- Acquérir des compétences dans les domaines du droit, de l'économie, du management et de la gestion, notamment la maîtrise du vocabulaire et des concepts,
- Maîtriser et mettre en œuvre les outils comptables,
- Savoir collecter, analyser, décrypter, exploiter et synthétiser l'information,
- Utiliser les outils informatiques, mathématiques et statistiques,
- Maîtriser l'expression écrite et orale,
- Maîtriser une langue étrangère.

La licence est divisée en six semestres totalisant chacun, trente (30) crédits. L'obtention du diplôme de licence correspond à la validation de 180 crédits après la présentation d'un rapport de stage crédité ou un projet personnel professionnel.

L'analyse du programme de licence au regard du référentiel montre que c'est un programme qui respecte les exigences de la LMD aussi bien dans le fond (cohérence du programme, pertinence des éléments constitutifs, professionnalisation etc.) que dans la forme (présentation des maquettes, syllabi).

2- Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Concernant le rapport d'autoévaluation, l'équipe d'experts, après avoir exploité, analysé et discuté du rapport avec tous les acteurs impliqués dans le processus en concert et individuellement a procédé aux constats suivants :

- Le respect strict du référentiel ;

- La rigueur dans l'application des standards ;
- Des informations détaillées ;
- Le caractère critique du rapport sur les standards ;
- Un nombre réduit de recommandations.

Au final l'équipe d'experts a remarqué que le rapport d'auto-évaluation s'inscrit bien dans les référentiels édictés par l'ANAQ-SUP, même si l'on peut noter dans une certaine mesure quelques insuffisances (par exemple la forte orientation de la licence vers les sciences juridiques, absence de quelques disciplines indispensables comme le droit de la comptabilité publique ou l'économie des territoires).

3- Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La mission est arrivée le 29 juin 2022, au soir, à Dakar. Elle a commencé le travail d'évaluation le lendemain, 30 juin, à 9h 30 mn précises. Elle a été chaleureusement accueillie par le comité de pilotage. Et une prise de contact a été faite. Après son mot de bienvenue, la présidente de la CIAQ a présenté l'institution.

Ainsi, le travail d'expertise est effectué en quatre phases :

- Première phase (9h45mn à 11h) : tout d'abord le Président de la commission des experts a décliné les objectifs de la mission, puis exposé l'agenda de la journée qui a été validé par les deux équipes. A sa suite, le responsable de la licence AES a dévoilé la formation à expertiser à travers son historique, ses objectifs, ses résultats et ses projets. Cette phase est immédiatement suivie d'une lecture critique du rapport conformément à la grille d'exploitation du rapport d'auto-évaluation de l'ANAQ SUP. A cette occasion, l'équipe a demandé la production de tous les éléments de preuve cités en annexes mais non joints au rapport.
- Deuxième phase (11h 15mn 14h) : elle représente le moment des échanges avec les cinq catégories d'acteurs directement concernées par la formation à savoir les PERs, les tuteurs, les PATS, les étudiants, les techno-pédagogues. Cette étape constituait un moment d'intenses discussions, car l'objectif visé, ici était de permettre aux différents acteurs de s'exprimer librement. Les PERs sont les premiers à être rencontrés, suivis

des tuteurs, des étudiants, des techno-pédagogues avant que la mission ne termine l'entretien avec les PATS. Ce chamboulement, pas trop grave, par rapport à l'agenda de la journée précédemment annoncé, s'explique par la disponibilité des enseignants et tuteurs intervenant dans la formation. Les autres acteurs ne pouvant se libérer qu'en début d'après-midi, eu égard à leurs diverses activités.

- La troisième phase a démarré à 15h, après la pause : elle est dominée d'abord par le test des plateformes de l'UVS, ensuite par la visite des salles de cours, du service pédagogique, de la salle de documentation, des installations sécuritaires et des bureaux afin de vérifier les affirmations contenues dans le rapport.
- La quatrième phase est consacrée à la restitution. Elle est effectuée en présence des membres de l'équipe de pilotage. A cette occasion, des remarques de fond et de forme ont été faites et des recommandations sont formulées relativement à la perfectibilité de la maquette, à la tenue du cahier de texte pour un meilleur contrôle de présence des tuteurs et à la redynamisation des équipes de moniteurs pour une amélioration de la qualité du programme.

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans un climat de sérénité et d'écoute mutuelle entre évaluateurs et acteurs concernés. Elle a permis d'attester de la véracité des informations relatives aux infrastructures et d'en donner une appréciation positive. Effectivement, les infrastructures visitées telles que les salles de cours, le matériel techno-pédagogique, les tables bancs, les tableaux, les salles de cours et le service pédagogique, répondent aux normes de qualité qui permettent de dérouler le programme. Du point de vue de l'environnement de travail des PATS, il faut dire qu'hormis l'exiguïté des espaces de travail (2 grands bureaux pour l'ensemble du personnel, soit 6 à 8 agents par bureau) et un manque de visibilité sur la suite de leur carrière au sein de l'institution, les conditions sont favorables pour assurer la qualité du service.

En ce qui concerne les conditions de travail des enseignants, il faut signaler que les conditions professionnelles et de travail sont très acceptables. En revanche, celles des tuteurs semblent précaires, tant sur le plan de la rémunération que sur la perspective de carrière.

Sur le plan de l'hygiène, les toilettes sont dans des conditions relativement acceptables, avec une séparation stricte entre hommes et femmes. Bref, il faut noter que le pôle SEJA qui abrite la formation soumise à évaluation ne manque pas d'infrastructures pour assurer son fonctionnement

4- Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation
Standard 1.01 : Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.
Le programme a été régulièrement dispensé depuis la création de la licence en 2016-2017 avec un effectif assez important, de plus de 20.000 étudiants inscrits au pôle.
Appréciation globale sur le standard : A l'analyse, l'équipe a considéré que le standard est largement atteint. Toutes les preuves ont été rapportées, comme quelques plans de cours, les programmations et les procès-verbaux de délibérations, les attestations et les relevés de notes. Proposition d'amélioration : l'équipe recommande cependant d'associer davantage les professionnels dans la formation, étant donné que c'est une licence professionnelle.
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
La Licence AGT a pour objectifs de fournir aux apprenants les fondements méthodologiques en Gestion, Economie et Droit, conformément à la fiche de présentation de la licence AES, du parcours en AGT en particulier (Annexe 1.3 : Fiche de présentation de la licence AES_AGT). Appréciation globale sur le standard : Le programme est décliné en unités d'enseignement composées d'éléments constitutifs conformément à la structure requise par le système LMD tel que décrit par les maquettes (Annexe 1.2). Le programme participe au développement et à la maîtrise des compétences académiques et professionnelles en économie, gestion et droit. La licence consolide et améliore les aptitudes des étudiants en termes de connaissances, mais permet aussi à l'étudiant de cerner les corps de métier et les outils pratiques en termes de compétences. La Licence professionnelle est organisée sur trois (3) années. Pour la première et la deuxième année (Semestres 1, 2, 3 et 4), la formation se fait en tronc commun. En Licence 3 (Semestres 5 et 6), les étudiants ont la possibilité de choisir un parcours en : - Administration et Gestion des Territoires (AGT) ;

- Gestion des Ressources Humaines (GRH)

Les objectifs pédagogiques et professionnels sont également clairement énumérés au niveau du site institutionnel de l'UVS, pour une meilleure appropriation par les étudiants, les enseignants ou toutes autres personnes.

La DCM (Direction de la Communication et du Marketing) et le Pôle Sciences juridiques, économiques et de l'administration (SEJA) partagent avec les étudiants et les enseignants associés les objectifs de formation via la plateforme de formation en ligne, le service d'accueil et de scolarité du Pôle et tout autre moyen de communication (page Facebook, Twitter et LinkedIn de l'UVS). Ensuite, les objectifs du parcours sont disponibles sur le guide de l'étudiant de l'UVS qui est remis à tous les étudiants de l'UVS dès le début de l'année académique (Annexe 1.4: Guide de l'étudiant de l'UVS <https://www.uvs.sn/nos-formations/pole-sciences-economiques-juridiques-et-de-administration/scienceconomiques-et-de-gestion/>) 9 l'Étudiant).

Enfin, les objectifs de formation sont aussi disponibles sur la plateforme nationale d'orientation des bacheliers Campusen. Les objectifs de formation visés par ce programme sont clairement définis et s'inscrivent dans le plan stratégique de l'UVS (Annexe 1.5: Plan stratégique-UVS). En effet, une analyse des besoins dans les métiers de la comptabilité, de la finance, du management des petites et moyennes organisations, de l'économie et du droit a permis la justification de la mise en œuvre de ce programme.

A l'analyse, le standard est atteint. Il y a production des éléments de preuve comme le montrent bien les maquettes, les plans des cours et les enseignements dispensés.

Proposition d'amélioration : L'équipe recommande toutefois, un petit réajustement de la maquette notamment sur le plan de la forme: Ainsi, dans la forme, la présentation claire des UE en UE fondamentales, UE complémentaires et UE optionnelles ainsi que la conséquence en termes d'affectation de crédits et de volumes horaires entre CM, TD, TPE ainsi que la récapitulation du volume horaire total de chaque UE, sont impérativement nécessaires. Dans le fond, un très léger réaménagement de la maquette en termes de progression L1, L2 et L3 est souhaitable. Aussi, la disposition de certaines unités d'enseignements entre les semestres mérite-t-elle d'être revue.

Standard 1.03 : Le programme d'études et de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique dans le but de contribuer, selon ses moyens, à répondre leurs besoins.

L'atteinte de ce standard pose une grande difficulté aux responsables de la formation et, au-delà, du Pôle dans lequel est logée cette formation. Certes, le monde professionnel est consulté et même associé

dans la confection des programmes et dans les enseignements. Mais, force est de reconnaître que dans l'employabilité, il y a des difficultés même s'il y a une structure dédiée et l'utilisation des accords de partenariat avec les entreprises et les institutions publiques (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat).

Appréciation globale sur le standard : A l'analyse, en dépit de l'existence d'une cellule dédiée à l'insertion et au suivi des étudiants et de l'affirmation par les responsables de 3086 insertions d'étudiants, de 326 CDI et 284 CDD, le standard reste à parfaire. Les preuves relatives à l'existence de conventions de stage, de partenariats avec le monde professionnel ne sont pas exhaustivement présentées.

Proposition de recommandation : le programme doit développer les relations de partenariats avec les entreprises privées, les cabinets, ainsi que les administrations centrales et locales pour faciliter l'insertion des étudiants.

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées. Le Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)/tuteurs prend une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées par le programme (enseignants, étudiants et personnel administratif) à la suite des conseils académiques tenus. Les arrêtés de nominations et les fiches de postes permettent de déterminer avec précision les champs d'action de tout le personnel enseignant et administratif et des coordonnateurs des différents niveaux de la licence AES. L'arrêté portant organigramme interne au sein du pôle SEJA a constitué un saut qualitatif pour la mise en œuvre du programme de Licence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : Procès-verbaux, délibérations, note d'information fournis, arrêté de nomination, organigramme etc.

Proposition d'amélioration : Le PATS doit mettre en place un système de communication qui permettrait de favoriser un dialogue plus direct avec les étudiants qui se plaignent de lenteurs dans la délivrance des attestations et autres documents administratifs.

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Depuis l'entrée en vigueur de la LMD en 2013 à L'UVS, les maquettes et programmes ont été réévalués en vue de les adapter aux exigences socioéconomiques pour une meilleure employabilité des étudiants. La CIAQ, depuis sa création en 2017 assure le suivi et veille à la qualité conformément aux référentiels de l'ANAQ SUP et du CAMES. Une règle instituée par le Pôle voudrait que les enseignements fassent l'objet d'évaluation tous les trois ans.

Appréciation globale sur le standard : à l'analyse, ce standard est atteint.

Proposition d'amélioration : cependant, il faut instituer un système de révision triennal des programmes pour mieux les adapter. A cet effet, la CIAQ doit s'impliquer et s'affirmer davantage.

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques/pédagogiques

Standard 3.01 : Le programme d'études et de formation dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Les maquettes sont structurées en semestres d'enseignement selon le format du LMD, même si des insuffisances de forme (codages, intitulés) sont relevées. L'année académique est organisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Le semestre comporte plusieurs UE classées en catégories (obligatoire, optionnelle, libre), créditées et affectées d'un coefficient de pondération. Un syllabus est élaboré pour chaque EC. Toutefois, des imperfections sont notées dans la maquette (intitulés inappropriés, absence de quelques matières indispensables pour une plus grande compétence des diplômés, distribution du volume horaire parfois statique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : syllabi et maquettes présentés comme preuve.

Proposition recommandation : l'équipe recommande toutefois le réajustement de la maquette ; car dans certaines disciplines le volume horaire est insuffisant. Aussi, la disposition de certaines unités d'enseignements entre les semestres mérite-t-elle d'être revue.

Standard 3.02 : Les méthodes d'enseignement utilisées et les ressources pédagogiques proposées aux étudiants permettent d'assurer la transmission des connaissances et l'acquisition des compétences visées.

Le modèle de l'UVS est un enseignement à distance. Les cours sont mis en ligne à la disposition des étudiants avec des ressources complémentaires (fichiers texte, audio et vidéo) afin de leur permettre d'apprendre et d'assimiler les connaissances transmises. Le contenu de ces cours permet aux étudiants d'acquérir les bases théoriques et pratiques en droit, en économie et en gestion au même titre que les étudiants des autres universités nationales et étrangères. La mise à jour des cours est un élément important garantissant la prise en compte des changements ou évolutions des paradigmes en droit, économie ou en gestion, les avancées et les découvertes scientifiques, ainsi que les nouvelles méthodologies d'analyses scientifiques dans ces domaines. Des modules en Leadership, Culture numérique et Développement personnel (UE transversales), en Gestion de projets, en Création d'entreprises et en Entrepreneuriat sont proposés. L'accent est mis aussi sur l'évaluation orale pour préparer les étudiants à l'expression, qualité essentielle du juriste.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : il est important d'institutionnaliser l'évaluation des enseignements, de créditer les stages et autres sorties pédagogiques

Standard 3.03 : Les étudiants ont la possibilité de s'auto-évaluer tout au long de la formation avec un Feed back d'enseignants ou de tuteurs qui leur permettent de mesurer leur niveau d'appropriation des enseignements. Le programme a défini une procédure d'évaluation des apprentissages adaptée à la formation à distance.

Le modèle d'enseignement utilisé permet aux étudiants de s'autoévaluer grâce aux tests faits proposés par les corps enseignants et effectués par les étudiants. L'interactivité créée par les types d'exercice permet à l'étudiant de faire un retour au tuteur notamment grâce aux outils tels que le chat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les informations relatives aux conditions de validation d'un EC, d'une UE, d'un semestre, d'une année académique et aux conditions d'obtention des attestations sont fournies aux étudiants lors des amphithéâtres de rentrée et au moment des inscriptions. Les étudiants sont informés via le site de l'UVS de la disponibilité des attestations et relevés de notes qu'ils pourront retirer après vérification de leur identité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT : éléments de preuve : Règlement pour l'obtention des diplômes, Décret LMD relatif à la licence.

Proposition de recommandation : toutes les informations relatives aux conditions de validation et d'obtention d'une attestation doivent régulièrement être partagées au début de chaque année et consignées sur le site de l'Université et, si possible, envoyées à l'étudiant. L'ensemble de ces procédures devrait également faire l'objet d'une plus large diffusion pour être connues, en mettant par exemple à la disposition des étudiants de guides, brochures ou livrets, charte des examens etc.

Standard 3.05 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les résultats sont jugés bons après discussion avec les responsables de la formation ainsi que les étudiants. Cependant, il faut signaler qu'aucun élément de preuve n'a été mis à notre disposition.

Appréciation globale sur le standard : à l'analyse, nous considérons que le standard est atteint.

Proposition de recommandation : instituer les sessions de mise à niveau, de remédiation, organiser des sessions de préparation d'examen pour l'amélioration des résultats et publier les résultats avec des statiques claires.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et de recherche et/ou tuteurs

Standard 4.01 : L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.

Le Personnel d'enseignement et de recherche est composé majoritairement d'universitaires avec tous les grades et titres (Professeur titulaire, professeur assimilé, Maître de conférences, Maîtres de conférences assimilés et assistants) ainsi que des professionnels. Le recrutement des enseignants permanents s'appuie sur une grille de sélection de référence proposée et adoptée par l'UVS. L'expérience des enseignants est aussi recherchée.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint (productions des CV)

Proposition de recommandation : renforcer la capacité des enseignants en pédagogie et didactique universitaire.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie.

La détermination du volume horaire des enseignants est statutaire, hebdomadaire et annuelle. En effet, les enseignants chercheurs de Rang A sont tenus à un volume horaire hebdomadaire de 6 heures, les

Rangs B 8 heures. Le volume horaire des vacataires est fixé par arrêté (Annexes). Il existe un registre de pointage des enseignements. Les coordonnateurs nommés pour chaque niveau de la Licence AES permettent de constater l'état d'avancement des cours. En effet, il existe un coordonnateur L1, L2 et L3. Quant aux tuteurs, leurs charges horaires sont définies par les maquettes fixant le quantum horaire des cours dispensés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : Élaborer un guide ou arrêté qui répartit les charges horaires des professionnels de façon précise.

Standard 4.03 : L'institution assure un développement structuré et bénéfique d'échanges de PER avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et internationales

Le dispositif de formation facilite la mobilité du PER, qui s'effectue à travers notamment les voyages d'études et les échanges interuniversitaires. La mobilité intervient à travers des missions d'enseignement dans des universités nationales. Elle apparaît aussi avec la participation à des travaux de recherches en collaboration avec des laboratoires étrangers.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT ; éléments de preuve : Voyage d'étude, convention de partenariat.

Proposition de recommandation : signer davantage des conventions et favoriser la coopération entre universités sénégalaises, africaines et internationales.

Champ d'évaluation 5 : Personnel administratif, technique et de service (PATS)

Standard 5.01 : Le Personnel administratif, technique et de service intervenant dans le programme est qualifié.

Le personnel administratif et technique est compétent. Il est composé essentiellement d'ingénieurs techno pédagogues qui assurent tout le travail technique et de programmation, d'enregistrement et d'implémentation des supports de cours, ainsi que le travail de séquentialisation des enseignements

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT ; éléments de preuve, existence de contrats de travail et de profils différents

Standard 5.02 : Les activités du PATS sont encadrées et réglementées pour assurer le bon déroulement du programme.

Les activités du PATS sont encadrés et réglementés par la division du travail (personnel administratif , technique, techno pédagogues, infographes,) ainsi que par les fiches de postes qui précisent les tâches de chaque personnel

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiants

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les critères d'admission des bacheliers sont publiés lors de chaque appel à candidature. Les Conditions d'admission Licence 2 et Licence 3 sont subordonnées à la validation des 60 crédits. A défaut, un passage conditionnel est possible pour l'étudiant ayant validé 70% des crédits. Toutes ces informations sont disponibles et communiquées aux étudiants. Lors de leur arrivée, le livret de l'étudiant leur est remis avec les informations indispensables. Le livret de l'étudiant est un document d'information qui permet de se familiariser vite avec les règles gouvernant la formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT ; élément de preuve, brochures d'information

Proposition de recommandation : Ces critères devraient faire l'objet d'une large diffusion et être disponibles sur le site internet de l'UVS et si possible du Pôle SEJA. A cet effet, le Bureau d'information et d'orientation devait y jouer un rôle.

Standard 6.02 : Il est mis en place un dispositif d'accueil, d'information et d'orientation adapté à la formation à distance.

L'UVS dispose d'un service d'accueil, d'information et de communication mis à la disposition des étudiants qui reçoivent et sensibilisent les étudiants. Le service assure un travail permanent d'orientation et des enjeux de l'enseignement à distance

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.03 : Les étudiants ont accès aux ressources informatiques (ordinateurs et internet etc..). Ils bénéficient d'une assistance à l'utilisation du dispositif de formation à distance.

Dès qu'ils sont régulièrement inscrits à l'UVS, les étudiants reçoivent des ordinateurs et des kits de connexions leur permettant de suivre normalement les cours. En plus, il existe des salles dotées de connexion de haut débit dans les locaux ainsi qu'un dispositif de maintenance

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.04 : L'égalité des chances entre hommes et femmes d'une part et d'autre part entre les étudiants des zones urbaines et rurales est réalisée.

L'égalité des chances est respectée même s'il y a une légère différence en faveur des garçons (52 pour cent).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.05 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité est possible. Toutefois, la mise en œuvre est assez faible. Mais des efforts sont prévus en ce sens même s'ils ne produisent pas de résultats concrets pour l'instant. L'accréditation de la Licence est très importante pour la réalisation de cet objectif.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Recommandation : sensibiliser les étudiants sur les possibilités de mobilité entre les universités sénégalaises.

Standard 6.06 : Il est pourvu un encadrement adéquat des étudiants.

Il existe des salles de cours, TD adaptées au programme de la licence AES. Les étudiants sont répartis en groupes de TD de 30 au maximum, confiés à un tuteur dans le cadre de l'encadrement pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : globalement ce standard est ATTEINT.

Proposition de recommandation : recruter de nouveaux enseignants et intégrer davantage les professionnels dans la formation.

Standard 6.7 : Le programme a mis en place un service de réclamation pour assister les étudiants sur les plans technique et organisationnel.

Ce programme a mis en place un système de réclamation à un double niveau : une réclamation en ligne directement adressée à l'enseignant concerné et un système de réclamation prévu sur la plateforme destinée au responsable de filière. Toutefois, les étudiants déplorent la lenteur du traitement des réclamations.

A l'analyse, le standard est **ATTEINT**.

Recommandation : Rendre le traitement des réclamations efficace.

Standard 6.08 : Le programme se préoccupe de l'insertion professionnelle des étudiants

Certes, il y a une réelle préoccupation et une volonté manifeste d'accompagner les étudiants dans le cadre de leur insertion, mais il convient de reconnaître que le programme ne dispose ni de moyens

pour faciliter l'insertion de ses diplômés ni de statistiques à jour sur la situation de ses diplômés sur le marché du travail malgré la mise en place d'une cellule dédiée à l'insertion et au suivi des diplômés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Recommandation : Travailler davantage en partenariat pour l'insertion des étudiants.

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et infrastructures

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.

Les infrastructures existent et sont modernisées avec tout le matériel pédagogique disponible, les ressources bibliothécaires et numériques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT (après visite de terrain).

Recommandation : Il est nécessaire de construire de nouveaux bureaux pour le PATS, les techno-pédagogues.

5- Points forts du programme

- Maquette pertinente, conforme au LMD mais perfectible, notamment sur le plan de la progression
- L'existence d'un bureau d'insertion professionnelle et de partenariat dynamique
- Disponibilité, engagement et esprit d'équipe malgré le sous-effectif
- La fonctionnalité de la CIAQ
- Respect des procédures de recrutement, avec des appels à candidatures
- Le per est composé de MCT, MCA et des Professeurs associés venant d'autres universités
- Tenue régulière des commissions d'avancement
- Sécurisation des évaluations avec un dispositif cryptographique qui protège contre les éventuels cas de fraude
- Globalement le bâtiment répond aux normes mais il faut assurer l'entretien et la maintenance
- L'existence d'un dispositif d'accueil et d'orientation des étudiants (livret de l'étudiant, charte des examens, site d'évaluation
- L'existence de studios mobiles d'enregistrement ainsi que des infrastructures technologiques adaptées pour assurer l'enseignement à distance

6- Points faibles du programme

Concernant les étudiants, les remarques suivantes sont notées :

- Accompagnement insuffisant des étudiants pour les stages, les activités d'immersion en entreprises et le processus d'insertion professionnelle
- Lenteurs dans la production et la délivrance des documents administratifs (cartes d'étudiants, diplômes,)
- Retard noté dans l'initiation des nouveaux étudiants en informatique
- Absence d'un dispositif d'accompagnement pour la mobilité nationale et internationale des étudiants
- Allongement de l'année lié à la tardiveté des évaluations

Relativement aux PATS, il va lieu de constater les faiblesses suivantes :

- Insuffisance des ressources humaines
- Insuffisance d'outils de travail
- Renforcement de capacités et plan de carrière
- Insuffisance d'espaces de travail (bureau)

Pour les tuteurs, il faut faire remarquer ces insuffisances :

- Absence d'outils de travail (ordinateurs et connexion)
- Faible rémunération en dépit d'une charge de travail conséquente
- Non implication dans le processus de rédaction de la maquette et du syllabi
- Précarité de leur situation professionnelle

Au regard des PERs, il faut signaler les manquements suivants :

- Mode d'organisation des examens (disponibilité des salles et lenteur dans la gestion des réclamations)
- Faiblesse de la mobilité liée à l'insuffisance de conventions avec des Universités partenaires
- Problèmes de connexion
- Difficultés liées à la gestion des réclamations

7- Appréciations générales

La mission d'expertise externe de la Licence AES a retenu pour l'essentiel des aspects positifs sur l'ensemble du programme. Effectivement, la cohérence dans la formation, la qualité des

enseignants et des enseignements, entre autres, en constituent des garanties. L'équipe recommande la consolidation des acquis dans le domaine de la professionnalisation et préconise un accompagnement plus soutenu des étudiants pour leur insertion dans le milieu du travail, gage de durabilité du programme.

8- Recommandations à l'établissement

- Renforcer les ressources humaines en procédant au recrutement PER et PATS
- Doter des ordinateurs aux tuteurs afin qu'ils puissent travailler sans interruption
- Renforcer les partenariats avec les autres établissements, les entreprises, et les autres organismes en vue de créer des possibilités d'insertion aux étudiants
- Augmenter les débits de connexion

9- Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Organiser des sessions de renforcement des capacités en direction de l'établissement

10- Proposition de décision

Les recommandations des évaluateurs ayant été prises en charge par l'établissement, l'équipe d'experts recommande l'accréditation.